

# "Commerce à l'essai" à Nancy

Le commerce de centre-ville souffre, ce qui freine les envies d'installation. A Nancy, en juillet 2016, pour relancer l'activité, la commune expérimente un nouveau concept : le commerce à l'essai.

Par Thierry Pernin

Publié le 20 juillet 2016 à 15:13



© FTV Lorraine Le rapport sur la dynamisation commerciale du centre de Nancy établi par la Ville de Nancy mettait en avant le concept de commerce à l'essai.

Réalisé par la municipalité, le rapport sur la dynamisation commerciale du centre de Nancy mettait en avant **le concept de commerce à l'essai**.

**L'idée est de permettre à un porteur de projet commercial de tester son activité en situation réelle**, grâce à un accès momentané à un local. Le tarif du local est avantageux, un peu à l'image des pépinières d'entreprises. Cette action est menée en partenariat avec l'association Alexis qui accompagne la création et le développement des entreprises.

**La Ville de Nancy souhaite ainsi inciter à l'installation de nouveaux concepts commerciaux et favoriser l'initiative et l'innovation en matière de services commerciaux.**

## Le local Grande Rue

D'une surface de 30 m<sup>2</sup>, ce local a été réaménagé pour pouvoir accueillir des activités dans un environnement dynamique et touristique. Les travaux ont été pris en charge financièrement par la Ville de Nancy au travers d'un chantier d'insertion permettant à une douzaine de jeunes d'avoir une formation qualifiante et encadrée, dans les domaines variés du bâtiment : peinture, électricité, plomberie, menuiserie, plaquisterie, serrurerie, enduit...

Tous les porteurs de projets doivent contacter Alexis au 03 83 92 30 70 ou [contact@alexis.fr](mailto:contact@alexis.fr) qui leur communiquera des informations complémentaires et le dossier à remplir.

## Et après ?

### **Tous les candidats seront reçus pour une pré-sélection.**

Un premier jury de sélection définitive se réunira à la mi - septembre. Ce jury est composé de représentants de la Ville de Nancy, de l'association Alexis, des Vitrites de Nancy et de l'association des commerçants de la Ville Vieille.

**Le premier candidat sélectionné pourra être installé à partir du 1er octobre.** Ce jeune entrepreneur signera un contrat de partenariat. Il aura 6 mois pour faire ses preuves. Aux termes de ces 6 mois, si l'activité ne décolle pas, le candidat sera appelé à quitter le dispositif. Si au contraire l'activité préfigure des résultats prometteurs, le candidat pourra rester jusqu'à 6 mois supplémentaires, le temps d'être accompagné dans une démarche d'installation pérenne au sein d'un autre local commercial privé.

Tout au long de cette mise à disposition, le porteur pourra bénéficier d'accompagnements variés lui permettant d'accroître la solidité de son projet: aspects financiers, juridiques, ressources humaines, commerciaux.

**<http://france3-regions.francetvinfo.fr/lorraine/meurthe-et-moselle/nancy/commerce-l-essai-nancy-1051953.html>**